

à propos

Date : 31 juillet 2013

Contrairement à ce qui avait été clairement annoncé en début d'année par le Président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et maintenu jusqu'à la dernière minute sur le site officiel du département, les habitants n'ont pas été consultés sur le nom qui leur a été attribué le 20 juin 2013.

Il a même été estimé, la veille de la délibération, qu'il n'était pas possible de révéler au public les propositions qui seraient faites à l'assemblée le lendemain, au motif que celle-ci devait en avoir nécessairement la primeur.

Ainsi révélé en séance, le nom qui a été retenu n'avait auparavant été évoqué par personne, et notamment par aucun des 9.000 votants environ qui avaient participé à un sondage organisé par le quotidien Ouest-France quelques mois plus tôt.

Il est issu d'une journée de réflexion d'un « comité », composé d'une douzaine de personnalités locales, cooptées par un publicitaire spécialement appointé dans le cadre d'un marché public à procédure adaptée.

Ce nom de Bretillien a immédiatement été rejeté par 80 à 90 % des personnes qui se sont exprimées à ce sujet.

En témoignent le sondage réalisé par FR3 comme celui réalisé par Le Télégramme dans les jours qui ont suivi la décision.